



Éditorial

Sur la tolérance

Dans mon dernier éditorial, j'ai évoqué les « choses qui fâchent ». Celles-ci se sont tellement accumulées depuis, que je renonce à choisir laquelle serait la plus « digne » d'être évoquée ! C'est pourquoi, en ce début d'année, je dirais plutôt quelques mots sur une qualité qui me semble parfois un peu délaissée de par chez nous et qui est pourtant indispensable au bonheur de notre vie collective, je veux parler de la tolérance.

Être tolérant, c'est être convaincu intimement que chacun a le droit de penser et d'agir en fonction de la sensibilité, de l'intelligence et de la morale qui est la sienne. C'est vouloir avec force que la seule limite pour chacun soit celle qui nous est à tous commune : la Loi.

Mais être tolérant, c'est aller au-delà de cette conviction. C'est admettre que l'Autre puisse penser, agir autrement que nous-même et que ce ne soit là, en aucun cas, un motif de fâcherie, de colère, ou même d'un quelconque ressentiment à son égard.

Nul ne peut avoir la prétention de poser sa propre manière de penser ou d'en faire une règle pour tous. Et cha-

cun doit se rappeler que le socle de notre morale tient en ce précepte de Kant : *Fais en sorte que la règle qui guide ton action, puisse être érigée en règle universelle.* « Puisse » et non pas « soit ».

Bien des problèmes de rapports entre les uns et les autres, à l'évidence certains de ce temps qui m'ont incité à cette réflexion, d'autres remontant à des années et parfois à des décennies, ne gagneraient-ils pas à être réexaminés au regard de cette règle de tolérance ? Et en se souvenant qu'il est rappelé dans l'Évangile qu'il est beaucoup de demeures dans la maison du Père... Chacun de nous ayant un dernier recours lorsqu'il a commis le péché d'intolérance, celui de pardonner les offenses...

En somme, à Simorre, acceptons-nous avec assez de bonheur la différence de l'autre ?

Après tout, pourquoi votre Maire n'aurait-il pas aussi le droit à son message de Noël !

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE

État civil



CARDOSO MADEIRA Antonio, le 29 septembre

CARDOSO MADEIRA Antony, le 29 septembre

MONCASSIN Gautier, le 19 octobre



TITILLON Laurence et GUILHAMAT Philippe, le 3 octobre

DUPRAT René, le 14 septembre

PRAT Maximin, le 22 septembre (Maison de retraite)



LATAPIE Oren, le 1er novembre

LAFFORGUE Lucienne, veuve PAGANI, le 10 novembre

DUPUY Simone, veuve SOUQUEDAUCH, le 17 novembre (Maison de retraite)



Les prochaines animations



Dimanche 13 décembre: Chants de Noël par la chorale du Savès à 15H00 (église)

Jeu **di 31 décembre:** Réveillon de la St Sylvestre dès 21H00 (Salle des fêtes)

Samedi 16 janvier: Cérémonie des vœux de la municipalité à 18H00

Samedi 30 janvier: Repas de la chasse 19H30 (Salle des fêtes)

Samedi 6 février: AG du "Musée paysan d'Émile" à 14H00 (Salle des fêtes)

Dimanche 14 février: Fête de la St Valentin à Baillasbats

Samedi 20 février: Repas de la chasse à 20H30 (Salle des fêtes)

Dimanche 7 mars: Repas de la poule au pot à 12H30 (Salle des fêtes).

La Maison Marre

C'est au début du mois de janvier qu'ouvrira la Maison Marre, Rue Paul St Martin.

Demeure chargée d'Histoire, nous avons fait le pari que située au cœur du Bourg, elle deviendra un lieu privilégié de rencontres, d'échange et de culture.

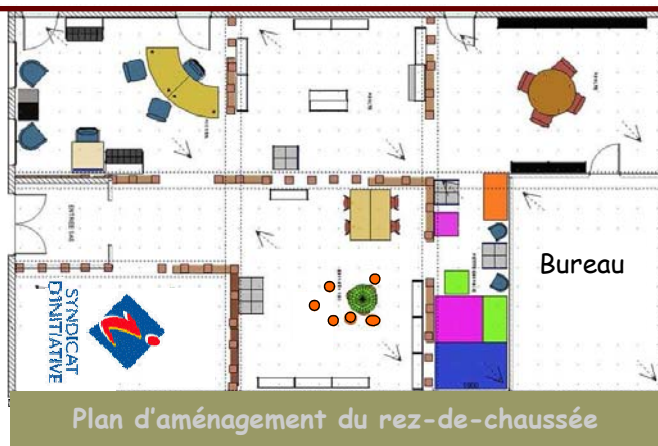
Au rez-de-chaussée, la médiathèque avec son coin lecture de la presse, son offre de prêts de livres, DVD, CD, son espace pour jeunes enfants, son lieu adolescents : des livres, des BD, de l'informatique...

Nous comptons bien que les adultes et les jeunes s'y retrouvent ensemble... et séparés !

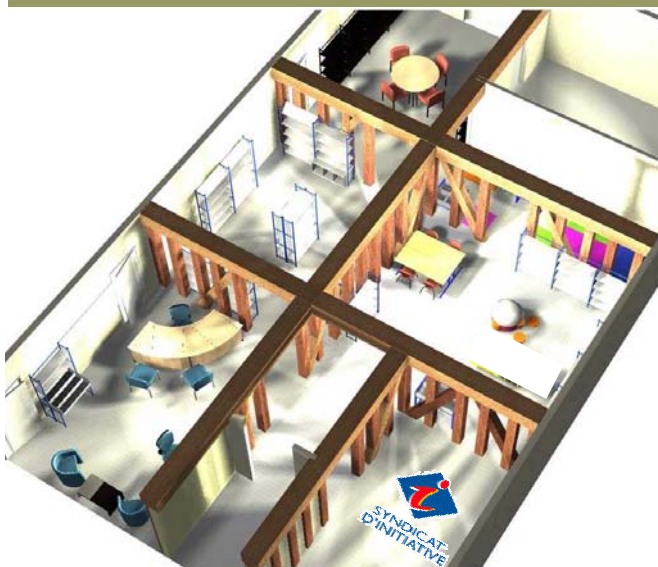
À côté, et en transparence en quelque sorte puisque seule la structure bois les séparera, est installé le Syndicat d'initiative.

Cette transparence a été voulue pour des raisons esthétiques et d'économie. En effet, votre municipalité a décidé de faire un effort important pour faire vivre cet équipement : mettre à disposition, plusieurs heures par semaine, l'une de nos fonctionnaires qui, lors de ses permanences à la Maison Marre, gèrera à la fois Médiathèque et Syndicat d'initiative sous la houlette des associations de bénévoles qui en assurent la responsabilité.

Dans notre prochain numéro, nous vous parlerons de l'aménagement des deux étages de Marre, mais son financement n'en est pas encore acquis à ce stade... Alors ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué !



Plan d'aménagement du rez-de-chaussée



À la Déouine, bientôt les Pompiers



La 1ère pierre est posée !

Les travaux de la nouvelle caserne des pompiers ont débuté.

La première pierre en a été posée le 28 novembre dernier en présence de Jean-Pierre PUJOL, président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), et de l'État-major au complet de celui-ci.

C'était le jour de la fête de la Sainte-Barbe : dépôt de gerbes, apéritif à la Mairie, dîner à la Salle des fêtes, grande journée donc pour notre corps de Sapeurs-Pompiers.

Et pour nous, l'occasion privilégiée de lui communiquer, au nom de notre population, notre reconnaissance pour la tâche qu'il remplit, le sentiment de sécurité qu'il lui donne et le remercier de sa disponibilité entière et permanente au service de tous.

Nous ne voudrions pas clore ce petit mot, sans dire au Département que nous savons ce que nous lui devons. Aujourd'hui pour notre caserne, mais d'une manière plus générale pour l'accompagnement qui est le sien depuis dix ans bientôt dans chacun de nos projets. À Philippe MARTIN et Jean-Pierre PUJOL, présidents du CG et du SDIS, va aujourd'hui notre gratitude.

L'école numérique rurale (E.N.R.)

En France, l'éducation nationale accuse un retard significatif dans les usages du numérique à l'école, elle se situe au 21^{ème} rang européen pour l'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education). C'est sur ce constat que le ministère s'est appuyé pour impulser un nouvel élan, dégager de nouveaux moyens dans son "Plan de Relance" : 50 millions d'euros pour 5000 écoles rurales situées dans des communes de moins de 2000 habitants et ainsi réduire la fracture numérique des territoires.

L'équipe enseignante de l'école et la municipalité ont déposé conjointement un acte de candidature très motivé. Celui-ci vient d'être retenu par l'Inspecteur d'Académie et notre école sera équipée au cours du 1^{er} trimestre 2010.

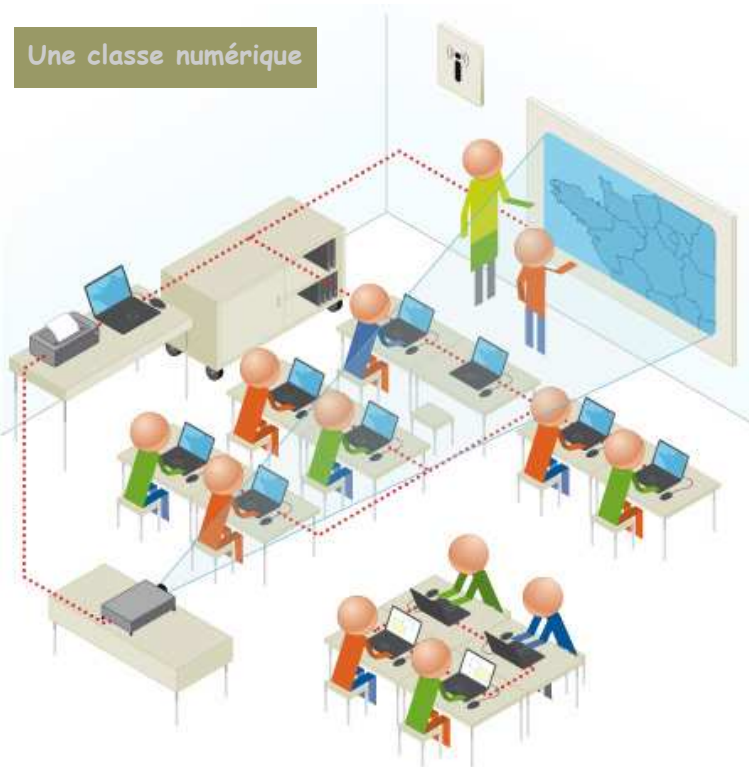
Concrètement, il s'agit d'une classe mobile qui servira à tous les élèves (15 ordinateurs portables), d'un ordinateur pour l'enseignante, d'un tableau blanc interactif avec vidéoprojecteur, de logiciels éducatifs, d'un accès internet de haut débit, d'une mise en réseau des équipements de l'école, d'une sécurisation des accès internet (coût pour notre école : 18.000 € subventionnés à 50%).

Ce projet va bien plus loin que la simple fourniture d'équipements, il s'agit également de changer les manières d'enseigner et d'apprendre. Le numérique

est l'élément fondateur de nouvelles pratiques pédagogiques. Tous les élèves doivent pouvoir en bénéficier, même ceux qui habitent en zone rurale.

Simorre sera l'une des 5000 écoles en France à basculer dans l'ère du numérique et nous en sommes très fiers !

Une classe numérique



La Poste



230 personnes ont fait le déplacement jusqu'à la Salle des fêtes, le Samedi 3 octobre 2009, pour marquer leur opposition au changement de statut de la Poste !

Cela montre que nos concitoyens sont parfaitement conscients de l'enjeu du maintien de vrais services publics. Ils savent que tout apport d'argent à la Poste, s'il est autre que public, signifiera exigence de rendement financier pour qui l'y aura placé.

Et tout bureau de Poste devra alors rapporter. Prouver en permanence sa rentabilité... À cette allure, la Poste de Simorre ?



Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE & son équipe municipale
vous souhaitent dès à présent
de bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Ils vous invitent aux vœux de la mairie
et à l'apéritif-dînatore
le samedi 16 janvier à 18H00.



MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



La page des associations : AMAGe

Une nouvelle association au village



AMAGe est une nouvelle association simorraine depuis le 25 novembre 2009, date de sa dernière Assemblée Générale.

C'est au cours du Forum des associations que le « déclic » s'est produit : les organisateurs municipaux ont été conquis par la qualité des activités proposées, jusque-là inexistantes à Simorre et les bénévoles de l'association l'ont été par la beauté et la qualité de l'accueil de notre village.

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente : Corinne Coudret, **vice-présidente** : Nicole Viguière, **trésorière** : Christiane Tournan.

Membres : Françoise Bellard, Barton Bullock, Susan Edward, Martine Frémion, Nigel Keatley, Nathalie Lourties.

Objectifs : « Le but d'AMAGe est de créer des chemins de rencontre entre artistes et public en croisant différents arts et en développant la pratique amateur. Elle souhaite créer une sorte d'alchimie pour donner une dynamique artistique sur le terrain. »

Activités au cours de l'année 2009 :

➤ Concert des artistes de l'association le 2 mai au Conseil Général (Barton Bullock, pianiste ; Nathalie Lourties, flûtiste ; Nigel Keatley, violoniste et Corinne

Coudret, pianiste).

➤ Spectacle concert/cabaret avec la troupe des Tintinnabuleurs mettant en scène Ray Ventura, le 19 septembre à Seissan.

➤ Duo peinture/piano le 7 novembre à l'église et à la salle des fêtes de Villefranche, avec un récital de piano (Corinne Coudret) et une exposition de peintures (Nicole Viguière).

➤ Ateliers à Simorre : atelier peinture tous les mercredis de 14H00 à 16H00 salle du Foirail, animé par Frieda Harrewyn et l'Ensemble Vocal ViVes Voix tous les mercredis de 20H00 à 21H30 salle de la mairie dirigé par Corinne Coudret.

Projets pour 2010 :

➤ Janvier, mars, juin : auditions de piano pour jeunes pianistes avec les écoles de musique du Gers.

➤ 23 avril : Participation au spectacle des simorrains pour la fête de St Cérats.

➤ 21 juin : Participation à la fête de la musique.

➤ 26 juin : Concert à l'hôtel du Département.

➤ 22 au 25 juillet : concours de piano amateur à Auch.

➤ 18 septembre : carte blanche à Barton Bullock à Villefranche.

➤ Fin août : stage d'orchestre à cordes à Simorre.

➤ Ateliers à Simorre, chorale d'enfants, cours de violon.

Petites annonces :

➤ Si vous avez envie de poser des couleurs sur fonds de toile, il reste des places autour des chevalets le mercredi de 14H00 à 16H00 salle du Foirail.

➤ Les barytons sont les bienvenus à la chorale...

Installation d'un nouvel artisan

Simorre accueille un nouvel artisan en la personne de Florian BOIMARE, Plombier Chauffagiste. Il se met à votre service pour travaux en tous genres (neuf, rénovation, entretien, dépannage) sanitaire et chauffage toutes énergies. Devis rapide et gratuit.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à le contacter au 05 62 65 31 68 ou au 06 72 42 37 65.



Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la Gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début mars).